

ASSEMBLÉE NATIONALE
17 octobre 2024

PLF POUR 2025 - (N° 324)

Rejeté

AMENDEMENT

N ° II-AC43

présenté par

Mme Legrain, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arenas, M. Arnault, Mme Belouassa-Cherifi, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard, M. Cadalen, M. Caron, M. Carrière, Mme Cathala, M. Cernon, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Coulomme, M. Delogu, M. Diouara, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Feld, M. Fernandes, Mme Ferrer, M. Gaillard, Mme Guetté, M. Guiraud, Mme Hamdane, Mme Hignet, M. Kerbrat, M. Lachaud, M. Lahmar, M. Laisney, M. Le Coq, M. Le Gall, Mme Leboucher, M. Legavre, Mme Lejeune, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Élisabeth Martin, M. Maudet, Mme Maximi, Mme Mesmeur, Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Nosbé, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Pilato, M. Piquemal, M. Portes, M. Prud'homme, M. Ratenon, M. Saint-Martin, M. Saintoul, Mme Soudais, Mme Stambach-Terrenoir, M. Taché, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé et M. Vannier

ARTICLE 42

ÉTAT B

Mission « Culture »

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)		
Programmes	+	-
Patrimoines	0	0
Création	5 000 000	0
Transmission des savoirs et démocratisation de la culture	0	0
Soutien aux politiques du ministère de la culture	0	5 000 000
TOTAUX	5 000 000	5 000 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Par cet amendement, le groupe LFI-NFP souhaite soutenir les festivals culturels à travers un renforcement du fonds festivals.

Le PROFEDIM (Syndicat professionnel des Producteurs, Festivals, Ensembles, Diffuseurs Indépendants de Musique) s'inquiète du manque de ressources financières suite à la crise du COVID-19 et la crise inflationniste. Malgré le retour du public, et des taux de fréquentation records, les festivals ont connu une explosion de leurs coûts de VHR (voyages-hébergement-restauration) de plus de 30 %. Cette explosion engendre des déficits alarmants allant de 10 000 € à 600 000 €.

Les professionnels sont d'autant plus inquiets quant à leur survie financière dans un contexte où les Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 ont engendré de nombreuses difficultés. Cette année 2024 a été marquée par d'importantes négociations et dialogues institutionnels pour maintenir leur tenue et empêcher les annulations, des coûts en hausse, des manques de capacité hôtelière, et des reports de date qui ont abouti à une forte concentration de ces festivals sur deux week-ends. S'ils ont réussi à se maintenir et avec une bonne fréquentation, c'est tout un modèle économique qui s'essouffle et nécessite d'être soutenu.

De plus, les festivals émettent des doutes sur la vocation initiale du fonds festival. Ils déplorent notamment que le fonds ne couvre pas l'intégralité du champ musical et réclament plus de transparence quant à sa répartition, après avoir constaté de fortes disparités territoriales sur son usage. Nous sommes par ailleurs favorables à une évaluation du fonctionnement de ce fonds festivals et à une pérennisation d'un dispositif d'aide aux festivals. Mais dans l'immédiat et au vu de la crise traversée, nous souhaitons par cet amendement répondre aux inquiétudes soulevées par les professionnels du secteur, en augmentant le budget alloué au fonds festival, de façon à permettre un meilleur déploiement et moins d'inégalités dans sa répartition.

Pour respecter les règles de recevabilité financière, nous proposons dans cet amendement de transférer des crédits hors titre 2 à hauteur de 5 millions d'euros en crédits de paiement et en autorisation d'engagement de l'action 07 du programme 224 – Soutien aux politiques du ministère de la culture vers l'action 01 du programme 131 - Création, en AE et en CP. Notre intention n'est pas de ponctionner le programme 224 et nous appelons le Gouvernement à lever ce gage.